

Journée internationale des droits des femmes : le 8 mars, c'est toute l'année !

Issue de l'histoire des luttes féministes menées sur les continents européen et américain, la journée du 8 mars célèbre les luttes pour les droits des femmes et pour l'égalité entre hommes et femmes.

Aujourd'hui encore, **les inégalités persistent dans de nombreux champs du quotidien.**

Actuellement, les personnes les plus précaires en France sont des femmes. Elles représentent 70 % des travailleurs pauvres (1), 43 % des salariés sont des femmes et elles représentent 62 % des personnes payées au SMIC (2). De plus, la pénibilité des emplois majoritairement occupés par les femmes est largement invisible. Autrement dit, **les femmes subissent davantage la précarité !**

On constate un manque de places d'hébergement d'urgence, notamment pour les femmes victimes de violences conjugales, une lenteur dans la mise en œuvre de formations à l'accueil des plaintes pour viol dans les services de gendarmeries et de police, un manque de soutiens publics aux associations qui accompagnent les femmes dans leur parcours socioprofessionnel et de réinsertion... En bref, **les pouvoirs publics ne répondent pas aux urgences et aux besoins actuels !**

D'autre part, La CSF est impliquée dans le droit aux soins pour tous et elle souhaite alerter sur plusieurs réalités : les femmes sont plus nombreuses que les hommes à renoncer aux soins à cause du manque de temps. Cela peut s'expliquer par l'inégalité de répartition en travail domestique au sein du foyer, l'isolement plus important des femmes de plus de 75 ans, et 80 % des familles monoparentales féminines (3)...

Elles ont également des besoins spécifiques en matière de santé. Certaines pathologies touchent uniquement ou majoritairement les femmes, pourtant, les recherches médicales et l'information sanitaire ne sont pas renforcées. Parfois même, les traitements ne sont pas adaptés aux femmes. Au regard de ces inégalités persistantes, le chemin vers l'égalité semble encore long. La Confédération Syndicale des Familles continuera à œuvrer pour **une société juste et égalitaire, et pour l'émancipation de tou(te)s.**

Pour conclure, une citation de Simone Weil, « *ma revendication en tant que femme c'est que ma différence soit prise en compte, que je ne sois pas contrainte de m'adapter au modèle masculin* ».

Les pouvoirs publics doivent réagir, les pouvoirs publics doivent s'adapter aux femmes !

| Contact |

Charlotte BARRE . cbarre@la-csf.org

<https://www.la-csf.org/journee-internationales-droitsdesfemmes/>

https://twitter.com/la_csf

<https://www.facebook.com/LaConfederationSyndicaledesFamilles/>

1 | Rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion : page 16, 2008.

2 | Enquête de la Dares, « Les emplois du privé rémunérés sur la base du SMIC » : page 3, 2016.

3 | Rapport de santé publique France 2017 - la santé en action.